

Communiqué de presse
13 février 2014

Etude OpinionWay pour Brother : 68% des entreprises françaises sont intéressées par le télétravail

Alors que l'environnement économique est de plus en plus complexe, les entreprises sont à la recherche de moyens pour réduire leurs coûts de fonctionnement et optimiser leur productivité. C'est ce que démontre une étude OpinionWay pour Brother réalisée auprès d'un échantillon de 1010 entreprises de 0 à 49 salariés. Ainsi,



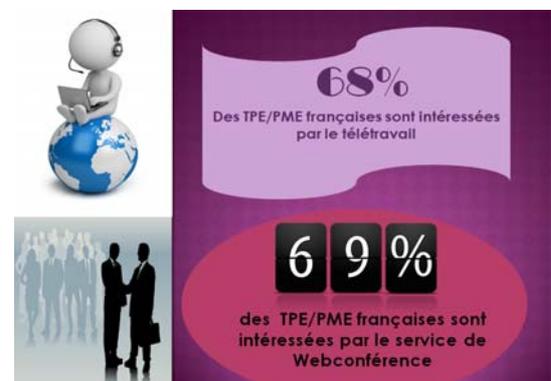
le travail à distance se démarque particulièrement car il favorise fortement la compétitivité des entreprises françaises. En effet, aujourd'hui, près de 88% d'entre elles dépensent jusqu'à 50 000 euros par an en déplacements professionnels. Cette étude démontre également - contrairement aux idées reçues - que les solutions de vidéoconférence, qui permettent notamment le télétravail, ne sont pas seulement destinées aux entreprises de grandes tailles. Les multiples atouts comme le travail à distance, l'optimisation de la productivité, la réduction des coûts, les échanges collaboratifs...sont désormais accessibles aux TPE/PME grâce à la solution de webconférence. Lumière sur les résultats de cette étude.

1. Etat des lieux : le travail à distance : un gain en termes de productivité et d'argent

L'étude OpinionWay pour Brother souligne le fait que 52% des entreprises font de la réduction et l'optimisation des coûts de fonctionnement une priorité pour développer la rentabilité de leur activité. Ce taux grimpe à **80%** pour les TPME (10 à 49 salariés), extrêmement concernées par le contexte économique difficile ; elles appréhendent l'avenir et recherchent des solutions pour maintenir leur compétitivité. Une des pistes envisagées : le télétravail. En effet, Le développement des nouvelles technologies a foncièrement favorisé cette pratique, considérée comme avantageuse pour optimiser le temps et les conditions de travail des employés de plus en plus nomades. Ainsi **68% des entreprises sont intéressées par le télétravail** et 20% très intéressées. Un mode de fonctionnement qui tend aujourd'hui à se développer dans les sociétés, attentives à la productivité de leurs salariés.

2. La mobilité : un facteur de plus en plus important pour les entreprises

Aujourd'hui, il n'est plus à démontrer que la mobilité est un facteur clé pris en compte par les entreprises. L'étude OpinionWay pour Brother montre que près de 50% des TPME ont des clients ou prospects à un niveau national ou international. De plus, de nombreux collaborateurs se déplacent assez régulièrement et cela représente une part importante de leur temps de travail global (41%). Les entreprises sont donc à la recherche de solutions mises à disposition pour optimiser le temps de déplacement des salariés.



Cette tendance se confirme également à travers les chiffres de l'enquête car **69% des entreprises se déclarent intéressées par le service de webconférence dont 21% très intéressées.**

3. La webconférence : une solution optimale pour la productivité des TPME et plus particulièrement le secteur du service

La webconférence répond amplement aux besoins et aux attentes de ces entreprises. En effet 35% d'entre elles affirment que l'avantage majeur de cette solution est, bien entendu, **la réduction des coûts de déplacement mais également le gain de productivité.**

A travers les différents secteurs d'activités interrogés, celui des **services se démarque particulièrement dans le sondage : la webconférence est utilisée par 20% des entreprises issues de ce secteur.** En effet, 38% des collaborateurs du domaine des services sont amenés à se déplacer fréquemment et sont ainsi les plus enclins à utiliser une solution de webconférence. Ajouté à cela, l'enquête révèle que **83%** des entreprises du secteur des services montrent un réel attrait pour cette solution.

"Aujourd'hui, les entreprises françaises, surtout les TPE/PME sont à la recherche d'outils qui leur permettent de faire des économies mais également d'augmenter la productivité. Le travail à distance via la webconférence n'est désormais plus une contrainte mais un véritable avantage compétitif pour les entreprises" déclare Arnaud Villatte, spécialiste de la webconférence chez Brother France.

A propos de Brother

Créée au Japon en 1908 et aujourd'hui mondialement reconnue, la marque Brother est implantée dans 44 pays. Ses solutions sont vendues dans plus de 100 pays à travers le monde. D'abord spécialiste des machines à coudre industrielles, fort d'un savoir-faire dans les systèmes de karaoké en ligne et dans le partage de données et acteur majeur sur le marché de l'impression et de l'étiquetage, Brother centre son expertise sur le partage et la gestion de l'information. Parce qu'accompagner ses clients au quotidien est une priorité pour le Groupe, sa volonté principale est de rendre les technologies accessibles au plus grand nombre. Brother développe toute une gamme de solutions permettant à chacun de maîtriser l'information qu'elle soit transmise sur un document ou partagée de manière instantanée et d'en tirer tous les avantages pour son entreprise... et pour soi-même...



Brother France est réélu Service Client de l'Année pour la deuxième année consécutive. Cette récompense conforte le groupe japonais dans sa philosophie « At your side. ». Par ailleurs, Brother tient compte de l'impact environnemental de ses solutions auprès de ses partenaires à travers sa politique de développement durable, baptisée « Brother Earth ». Brother France soutient quatre associations s'investissant dans la lutte contre les inégalités et l'aide à l'enfance : « A chacun son Everest », « Caméléon », « les Enfants de l'Ovale », « Parrain par 1000 ».

Plus d'informations sur www.brother.fr.

*Étude Inference Operations - Viséo Conseil réalisée de mai à juillet 2013 sur le principe du client mystère au moyen de 210 contacts répartis entre appels téléphoniques, e-mails et navigations Internet.

Contacts presse :

OXYGEN pour Brother

Carole Da Silva : 01 41 11 35 45 / cdasilva@oxygen-rp.com
Monique Kindrebeogo: 01 41 11 23 99 / monique@oxygen-rp.com
Adeline Babel: 01 41 11 37 82 / adeline@oxygen-rp.com

Brother

Elodie Seng – Responsable comm. transversale : eseng@brother.fr
Amy Charbonnier – Chargée de comm. transversale : acharbonnier@brother.fr